
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 6 novembre 2018, à compter de 20h00.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay et Patrick Keegan formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2018-11-130

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté tout en y retirant le point 4 h).

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 2 octobre 2018 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt de documents :
 - i. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
 - ii. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses par la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - iii. Dépôt du rapport annuel 2017 sur la gestion de l'eau potable
 - iv. Budget de l'AIBR pour 2019 – Adoption
 - v. Budget de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour 2019 – Adoption
 - d) Protocole d'entente ; subvention Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – Autorisation de signature
 - e) Avis de motion et dépôt du projet – Projet de règlement n° 309 relatif à la rémunération des élus
 - f) TECQ 2014-2018 – Reddition de compte – Mandat au vérificateur
 - g) Club VTT Coureur des Bois Rive-Sud – Droit de passage
 - h) Avis de motion et dépôt du projet – Projet de règlement n° 236-1 relatif aux nuisances **Point retiré**
 - i) Projet structurant : suite – Octroi du mandat d'accompagnement
 - j) Avis de motion et dépôt du projet – Projet de règlement n° 310 relatif à un emprunt d'un montant de 1 940 000 aux fins de financer le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant

7- VOIRIE ET AQUEDUC

- a) Rapport du représentant
- b) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte
- c) Contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines 2018-2019 – Octroi de contrat

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) Rapport du représentant

9- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

10- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant
- b) Fête nationale 2019 – Réservation de chapiteaux

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant
- b) Contrat de déneigement de la patinoire 2018-2019 – Octroi du contrat

12- AUTRES DOSSIERS

- a) Motion de félicitations – Porte ouverte « Art, artisanat et saveurs d'ici » du 28 octobre
- b) Consultation publique ; projet structurant - Résultats

13- CORRESPONDANCE

- a) Résolution de la Ville de Richelieu ayant pour sujet : dénonciation de l'entente relative à la création de Régie Intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
- b) Résolution du comité exécutif de la CMM ayant pour sujet : demande d'appui à la Fédération Canadienne des municipalités concernant le plastique

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2018 – ADOPTION

2018-11-131

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 2 octobre 2018

La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2018-11-132

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2018 au montant de 357 918.27\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 6 novembre 2018 au montant de 357 918.27 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt de documents :

i. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chap. E-2.2), les membres du Conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

ii. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses par la directrice générale et secrétaire-trésorière

2018-11-133

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 176.4 du Code municipal à l'effet que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs des revenus et dépenses pour la période écoulée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

DE PRENDRE ACTE des états comparatifs pour la période écoulée tels que déposés par la directrice générale.

ADOPTÉE

iii. Dépôt du rapport annuel 2017 sur la gestion de l'eau potable

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport déposé par la directrice générale.

iv. Budget de l'AIBR 2019 – Adoption

2018-11-134

CONSIDÉRANT qu'une copie du budget pour l'année 2019 de la Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu a été transmise à la Municipalité de Calixa-Lavallée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

DE PRENDRE ACTE dudit budget et de transmettre une copie de la présente résolution à la Régie.

ADOPTÉE

v. Budget de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent 2019 – Adoption

2018-11-135

CONSIDÉRANT que le 24 octobre 2018, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce budget a été transmise à la Municipalité de Calixa-Lavallée ;

CONSIDÉRANT que ce budget doit être soumis pour approbation à chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et résolu unanimement :

D'APPROUVER le budget 2019 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son Conseil d'Administration le 24 octobre 2018.

ADOPTÉE

d) Protocole d'entente ; subvention Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités – Autorisation de signature

2018-11-136

CONSIDÉRANT qu'un signataire doit être nommé pour l'entente à intervenir dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'AUTORISER le maire, monsieur Daniel Plouffe, à signer pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée ledit protocole d'entente relatif au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

e) Avis de motion et dépôt de projet– Projet de règlement n° 309 concernant la rémunération des élus

2018-11-137

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Palardy qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 309 concernant la rémunération des élus. On procède aussi à son dépôt.

f) TECQ 2014-2018 – Reddition de compte – Mandat au vérificateur

2018-11-138

CONSIDÉRANT que les travaux programmés dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 sont terminés ;

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à une reddition de compte pour nous assurer de recevoir le montant accordé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

DE mandater la firme Laplante Brodeur Lussier inc. afin de préparer la reddition de compte dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 au coût de 500 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

g) Club VTT Coureurs des Bois Rive-Sud – Droit de passage

2018-11-139

CONSIDÉRANT la demande du Club VTT Coureurs des Bois Rive-Sud pour des droits de passage à différents endroits dans la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Patrick Keegan et unanimement résolu :

D'AUTORISER le Club VTT Coureurs des Bois Rive-Sud à traverser et emprunter différents rangs, chemins sur le territoire de la Municipalité, à savoir :

- Traverse du rang St-Joseph à la hauteur du lot 4 833 119 ;
- Traverse le chemin de la Beauce à la hauteur du lot 4 832 921 ;
- Emprunter la Petite Montée sur une longueur de 200 mètres (fermée l'hiver) pour ensuite traverser le rang Lamontagne à la hauteur du lot 4 832 888.

QUE cette autorisation de passage soit effective à compter de la saison 2018-2019 et pour les quatre (4) saisons subséquentes.

ADOPTÉE

h) Point retiré

i) Projet structurant : suite – Octroi du mandat d'accompagnement

2018-11-140

CONSIDÉRANT l'intention du Conseil municipal de poursuivre dans le développement d'un projet structurant pour mettre en valeur les attraits de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que l'expertise d'une firme spécialisée est nécessaire dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'OCTROYER un deuxième mandat d'accompagnement afin de poursuivre dans le développement d'un projet structurant mettant en valeur les attraits de la Municipalité, à la firme Dubé Barsalou Communications pour une banque de 100 heures au coût de 85 \$ l'heure avant taxes ;

D'AUTORISER le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE

j) Avis de motion et dépôt du projet – Projet de règlement n° 310 relatif à un emprunt d'un montant de 1 940 000 \$ aux fins de financer le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

2018-11-141

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Palardy qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 310 relatif à un emprunt de 1 940 000 \$ aux fins de financer le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques. On procède aussi à son dépôt.

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy mentionne que nous avons obtenu le certificat d'autorisation du Ministère de l'environnement en ce qui concerne le branchement du futur chalet des loisirs aux installations septiques existantes.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Monsieur Patrick Keegan mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beaugard mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

b) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte

2018-11-142

CONSIDÉRANT la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier dans le dossier numéro 00027231-1 – 59030 (16)- 2018-07-19-37, telle que confirmée dans la lettre du 20 juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et résolu unanimement :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 6 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

c) Contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines 2018-2019 – Octroi du contrat

2018-11-143

CONSIDÉRANT qu'un contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines pour la saison 2018-2019 doit être conclu et signé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines à Yvan Gamache pour un montant de 2 250,00\$ sans taxes ;

D'AUTORISER le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée concernant le déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines pour la saison 2018-2019 tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Monsieur Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

9- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy mentionne qu'une soirée d'information concernant le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques a eu lieu le 10 octobre dernier. La date limite pour vous inscrire au programme est le 31 décembre 2018.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Monsieur Louis Tremblay mentionne qu'à l'occasion de la fête des bénévoles du 2 novembre dernier, que nous avons procédé à la remise des prix « souci du bâti ». Madame Chantal Marcuzzo s'est méritée la première place pour les rénovations apportées à sa résidence.

b) Fête nationale 2019 – Réservation de chapiteaux

2018-11-144

CONSIDÉRANT la réservation de chapiteaux faite auprès de Les chapiteaux Maska pour 1 chapiteau 20X40 et 2 chapiteaux 15X15 pour la fête nationale 2019 ;

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Les chapiteaux Maska au montant de 1 218.74 \$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à confirmer la réservation des chapiteaux et à signer la soumission reçue en date du 5 novembre 2018.

ADOPTÉE

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Monsieur Claude Lacasse mentionne qu'un bal masqué a eu lieu samedi le 3 novembre dernier et que le souper de Noël aura lieu le 8 décembre prochain.

b) Contrat de déneigement de la patinoire 2018-2019 – Octroi du contrat

2018-11-145

CONSIDÉRANT qu'un contrat de déneigement de la patinoire pour la saison 2018-2019 doit être conclu et signé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat de déneigement de la patinoire pour la saison 2018-2019 à Yvan Gamache pour un montant de 1 300,00\$ sans taxes ;

D'AUTORISER le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée le contrat de déneigement de la patinoire pour la saison 2018-2019 tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE

12- AUTRES DOSSIERS

a) Motion de félicitations – Porte ouverte « Art, artisanat et saveurs d'ici » du 28 octobre

2018-11-146

CONSIDÉRANT l'activité Porte ouverte « Art et artisanat et saveurs d'ici » du 28 octobre dernier organisée par le Comité du terroir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Bruno Napert et résolu unanimement :

QUE le Conseil offre ses plus chaleureuses félicitations et remerciements au Comité du terroir pour l'organisation d'une première porte ouverte « Art, artisanat et saveurs d'ici » qui s'est déroulée le 28 octobre dernier et qui fût un succès.

ADOPTÉE

b) Consultation publique ; projet structurant - Résultats

La directrice générale fait lecture du rapport des résultats obtenus dans le cadre de la consultation des citoyens sur un projet structurant mettant en valeur les attraits de la Municipalité.

13- CORRESPONDANCE

- a) Résolution de la Ville de Richelieu ayant pour sujet : dénonciation de l'entente relative à la création de Régie Intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
- b) Résolution du comité exécutif de la CMM ayant pour sujet : demande d'appui à la Fédération Canadienne des municipalités concernant le plastique.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

- Aucune question n'est posée.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-11-147

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h18.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière